

LE PONTET

MAGAZINE

Le magazine qui nous fait aimer Le Pontet - www.ville-lepontet.com



LA VILLE DU PONTET
labellisée

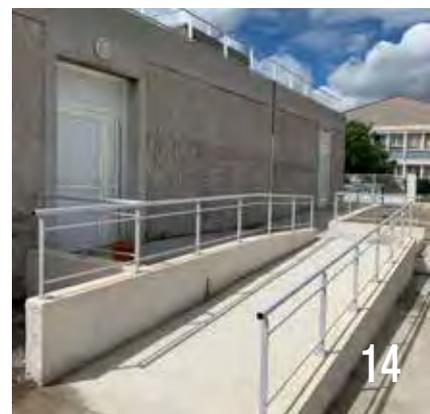
**" VILLES ET VILLAGES OÙ
IL FAIT BON VIVRE "**

Merci !



SOMMAIRE

- 4 FINANCES**
Des taux stables en 2021
- 5 JEUNESSE**
Nos enfants, notre priorité
- 8 LA POLICE MUNICIPALE**
En première ligne !
- 10 SOCIAL**
Logement, comment ça marche ?
- 11 LE PONTET COMMÉMORE**
- 12 LE PONTET AVANCE**
Renouvellement du réseau d'eau potable
Avenue Pasteur
- 13 ASSOCIATIONS**
La municipalité toujours à leurs côtés !
- 14 ACCESSIBILITÉ**
Le point de situation
- 15 MIEUX VIVRE AU PONTET**
Moustiques : avec l'été, la mairie augmente
le nombre de pièges
- 16 LE PONTET DYAMIQUE**
L'Urban Wake Park - Van'Air
- 19 VOS RENDEZ-VOUS**
- 20 VIE MUNICIPALE**
Les tribunes des minorités politiques,
la voix de la majorité pontétienne
- 22 CARNET / NUMÉROS SANTÉ**



EDITO



Madame, Monsieur,

Chères Pontétiennes, chers Pontétiens,

Voici trois mois, nous titrons à la Une du journal municipal « Améliorer la vie ! ». Or, à peine quelques semaines plus tard, la presse livrait le palmarès des « Villes et Villages où il fait bon vivre ». Un classement qui met Le Pontet plus qu'à l'honneur. En effet, parmi les 34 837 communes de France, notre ville se place à la 222^{ème} place **ce qui nous permet d'obtenir le Label « Villes et Villages où il fait bon vivre »**. Seules 3 134 communes françaises l'ont obtenu, soit environ 10 %.

Mais il y a mieux encore ! Notre ville se hisse à la 200^{ème} place de sa catégorie (villes de 10 000 à 20 000 habitants) pour la France et **à l'échelle du Vaucluse... à la toute 1^{ère} !** Enfin, toutes catégories confondues, nous sommes 3^{ème} en Vaucluse, derrière Avignon et Carpentras, et devant Cavaillon et Orange.

Ce classement est-il fantaisiste ? Certainement pas. Pas moins de 183 critères ont été analysés avant de donner une note à une ville. Cela passe par l'offre médicale, la sécurité, l'offre des services, les installations sportives, le dynamisme de l'économie locale, l'éducation...

Dans un contexte qui n'inspire pas toujours à la bonne humeur, **il faut se féliciter de ce résultat pour notre ville. Il est le fruit d'un travail collectif**. La commune, évidemment, mais aussi l'ensemble des acteurs économiques et associatifs, tous ceux qui, par leur travail ou leur engagement bénévole, font au quotidien Le Pontet. Ces lauriers sont aussi pour eux, pour tous.

Pour autant, il ne s'agit pas de s'endormir sur ses lauriers, qui plus est, symboliques. Beaucoup de points sont encore à régler, beaucoup de choses restent insupportables comme les déchets sauvages, les incivilités, etc...

Il faut donc prendre cette distinction pour ce qu'elle est : la conséquence d'efforts incessants pour changer l'image de notre commune. Mais aussi et surtout un encouragement à persévérer, à faire encore mieux.

Soyez certains que vous pouvez compter sur nous.

Avec tout mon dévouement,

Joris HÉBRARD

Maire du Pontet

Vice-président du Grand Avignon

Site internet : www.ville-lepontet.com - **Pour nous écrire :** communication@mairie-lepontet.fr



**CHAQUE JOUR, L'ACTUALITÉ DE NOTRE CITÉ
EST SUR LA PAGE FACEBOOK VILLE DU PONTET.**



Pour ne rien manquer, "likez" la, abonnez-vous à elle. C'est évidemment gratuit et interactif. Comme beaucoup de Pontétiens, n'hésitez pas à nous y écrire !

BUDGET MUNICIPALITÉ

30 millions pour le service des Pontétiens

30 millions, c'est la somme que la municipalité va dépenser cette année pour le fonctionnement des services et les investissements.

Voici les chiffres clés :

DGF (aide de l'État)

417 000 euros

**Investissement
(dépenses d'équipement)**

**+ 210 %
soit + 4 millions d'euros**

**Subvention aux
associations**

800 000 euros

Dette par habitant : 1 100 euros

**Pour rappel, il y a 7 ans, cette dette s'élevait
à 2 546 euros, soit plus du double.**

Subvention Centre Communal d'Action Sociale

1,6 million d'euros

FISCALITÉ LOCALE : PAS DE HAUSSE DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE EN 2021

L'État a changé la loi. Jusqu'à présent, une partie de la taxe foncière était versée au Conseil Départemental, une autre à la commune. A partir de cette année, ce ne sera plus le cas, la part départementale sera versée à la commune.

En revanche, ce transfert pourra donner l'impression aux contribuables qui liront leur feuille d'impôt que la commune a augmenté sa part en % comme en volume. Il n'en est rien. La municipalité ne changera pas le taux de la taxe en 2021. C'est le fait de récupérer la part du Conseil départemental qui va augmenter automatiquement le taux de la taxe foncière perçue par la Ville. Mais à l'arrivée le taux global reste le même.

Pour rappel, de 2014 à aujourd'hui, la municipalité a baissé les taux des taxes à plusieurs reprises.

TAXE D'HABITATION : NOUS AVIONS VU JUSTE

En 2017, la municipalité avait baissé le taux de cette taxe malgré les protestations de l'opposition. L'argument de celle-ci était que puisque le gouvernement allait la supprimer et reverser aux communes le montant des sommes prélevées, nous allions à l'arrivée perdre le montant de cette baisse.

Or, la réalité est bien différente. En 2021, l'État versera au Pontet 328 000 euros de plus que ce que rapportait cette taxe d'habitation pourtant baissée en 2017. Pour rappel, la TH ne concerne plus désormais que les résidences secondaires.

NOS ENFANTS, notre priorité

PETITE ENFANCE

Crèche collective : Pom 'Reinette

Crèche familiale :

Ces modes de garde sont proposés uniquement aux parents pontétiens, ayant des activités professionnelles. Pour les tarifs des participations des parents, nous respectons le barème CNAF, basé sur les revenus des familles. Un temps de présence minimum est exigé pour tous les enfants, en fonction d'un contrat pré-établi avec les parents. Les inscriptions se font sur liste d'attente, des places sont disponibles régulièrement tout au long de l'année, le plus grand nombre de places disponibles est en septembre suite à la scolarisation des plus grands. L'attribution des places se fait par ordre chronologique d'inscription.

Établissements pour une garde temporaire : Le multi accueil : Pom 'd'Api

L'accueil d'enfants « halte-garderie » correspond aux demandes d'accueils ponctuels ou réguliers des familles, ne travaillant pas ou en complément de garde. Cela permet, également, une socialisation des enfants avant l'entrée à l'école.

Plus d'informations : 04 90 03 99 18

Mail : creches@mairie-lepontet.fr



Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM)

Le Relais Parents Assistant(s)e Maternel(le)s organise une mise en relation d'assistantes maternelles agréées avec des parents, il propose des activités aux assistantes maternelles. Rencontre des parents à la recherche d'un mode de garde de la petite enfance. Écoute des attentes, des besoins des parents. Lieu d'échanges et de rencontres parents/assistant(e)s maternel(le)s. Accès à une documentation et à des réunions à thèmes. Information sur les droits et obligations des parents et des assistant(e)s maternel(le)s. Soutien aux démarches administratives.

Vous, parents

Vous désirez des conseils relatifs aux différents modes de garde pour votre enfant - Vous souhaitez confier votre enfant à un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) libéral(e) et rencontrer les professionnels de votre quartier - Vous voulez connaître les avantages financiers dont vous pouvez bénéficier (aides de la CAF, réduction d'impôts...).

Vous désirez être aidé dans votre fonction d'employeur d'assistant(e) maternel(le) (déclaration à l'URSSAF, contrat de travail, bulletin de salaire...).

**Plus d'information : 2 rue Anicet Achard
84130 LE PONTET- 04 90 39 93 88**

Horaires : 8h30 - 12h / 13h15 - 16h45

Mercredi après-midi : pas d'accueil

Bus ORIZO : Lignes 7 et 14 - Arrêt : Achard

Mail : ram@mairie-lepontet.fr

(Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP))

Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un référent familial. Ce lieu, adapté à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents.

Accueil sur inscriptions obligatoires :

Le lundi de 9h30 à 11h Le mardi de 14h30 à 16h

Plus d'informations : 2 rue Anicet Achard

Tél : 06 43 24 46 02 - Mail : laep@mairie-lepontet.fr

LES ÉCOLES DU PONTET

Cantine - Transport Scolaire - Temps Péri-scolaire

La ville du Pontet organise le transport scolaire et le temps péri-scolaire (garderie - études) ainsi que la cantine des écoliers.

Opération coup de pouce

Ce dispositif «Coup de Pouce» est un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture et en écriture sur les écoles L. Pasteur et H. Bosco. Le public concerne des élèves de cours préparatoire ciblés comme « fragiles » pour leur apprentissage en lecture et en écriture et ne bénéficiant pas d'un environnement social ne permettant de leur apporter le soutien nécessaire. Cette initiative menée tout au long de l'année scolaire permet aux enfants d'approfondir les apprentissages de manière ludique.

Bibliothèque Municipale

(Adhésion gratuite pour les CP)

La ville offre gratuitement aux plus jeunes élèves de l'école primaire, les CP, ceux qui sont en apprentissage de l'écriture, une carte d'abonnement à la bibliothèque municipale.

LES CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs accueillent vos enfants dans différentes structures réparties sur la commune. Une équipe dynamique et formée au métier de l'animation encadrera vos enfants. Des activités variées sont proposées tout au long de l'année

Centre de loisirs Crillon

Le centre de loisirs Crillon accueille vos enfants de 3 ans à 15 ans à l'espace Monique Joly, chemin du canal Crillon.

Centre de loisirs Pasteur (imaje - clap)

Le centre de loisirs Pasteur accueille vos enfants de 3 ans à 13 ans répartis en 2 groupes d'âges dans les locaux de l'école maternelle Louis Pasteur : 3 à 6 ans : I.M.A.J.E. (Infrastructure Municipale d'Animations pour Jeunes Enfants) - 7 à 13 ans : C.L.A.P. (Club de Loisirs et d'Animation de Proximité)



Espace Ressources

Le Bureau Information Jeunesse - Point Cyb est un lieu d'accueil du public autour de 10 postes multimédia pour vos démarches d'e-administration avec ou sans accompagnement et vous propose également un coin documentation.

L'Espace Ressources propose dans le cadre du dispositif du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) des cours de méthodologie en français pour les élèves du CP au CM2 et en français et en anglais pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Seront proposés aux élèves inscrits, à chaque période de vacances scolaires, des ateliers culturels (projets théâtre, photographie, musique...) - Tarif annuel 20€.

Durant les vacances de Printemps les élèves de 3^{ème} peuvent venir préparer leur brevet pendant une semaine à l'atelier «Prépa Brevet» - (Français et Anglais) - Tarif 25€ la semaine

Durant les vacances d'été, juste avant la rentrée scolaire, une session de révisions d'été en français et en anglais a lieu sur la structure, pour les élèves du CM2 jusqu'à la Terminale.

Au-delà des temps organisés spécialement sur l'accompagnement scolaire et le soutien, le personnel de l'Espace Ressources accueille et met à disposition des jeunes, au quotidien, l'équipement informatique et un espace de travail pour la réalisation de devoirs, d'exposés, travail personnel... L'accueil se fait toutefois sur rendez-vous.

1 avenue Pasteur - 84130 Le Pontet

Tél. : 04 90 03 09 50 - e-mail : bij.pontet@hotmail.fr

ACTIVITES AQUATIQUES

Bébés Nageurs de 4 mois à 6 ans.

Notre équipe pédagogique vous accompagne dans le développement de l'enfant dans le milieu aquatique. Tous les samedis matin : 8h45 à 9h45 de 4 mois à 2 ans - 9h45 à 10h45 de 2 ans à 4 ans - 10h45 à 11h45 de 4 ans à 6 ans.

École de Natation Municipale

Pour les enfants de 6 à 11 ans, trois groupes de niveaux, des séances basées sur l'apprentissage du « savoir nager » : de 9h00 à 9h45 : école de natation groupe 1 - De 9h45 à 10h30 : école de natation groupe 2 - De 10h30 à 11h35 : école de natation groupe 3.



Stage loisirs sportifs Crillon

Les stages loisirs sportifs Crillon accueillent les enfants âgés de 8 ans à 13 ans, dans une ambiance sportive et conviviale durant les petites et grandes vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h45 à 17h45. Les inscriptions se prennent à la semaine. Le tarif comprend la collation du matin, le repas de midi ainsi que le goûter et toutes les activités sportives proposées durant la semaine. Les activités sont totalement encadrées et guidées par du personnel qualifié éducateurs sportifs (ETAPS) et animateurs sportifs. Nous offrons une palette diversifiée d'activités sportives en fonction des saisons.

Plus d'information : Service des sports 04 90 31 66 01

Multisports - école des sports

L'école municipale des sports propose un large panel d'activités sportives destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans tous les mercredis matin de 7h45 à 12h15 au gymnase de la Gravière. Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs municipaux diplômés pour que vos enfants bénéficient d'un enseignement de qualité au sein des équipements sportifs municipaux.

Plus d'information : Service des sports 04 90 31 66 01

Éveil corporel

L'éveil corporel accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans au gymnase de Cassagne, le mercredi matin en deux créneaux : de 9h00 à 10h00 pour les 5-6 ans et de 10h15 à 11h15 pour les 3-4 ans. Dans une ambiance sportive et conviviale, les moniteurs de sport proposent un parcours ludique permettant de développer leurs capacités motrices, favoriser l'autonomie, la prise de conscience de leur corps et la socialisation.

Plus d'information : Service des sports 04 90 31 66 01

LA POLICE MUNICIPALE EN 1^{ÈRE} LIGNE



Le meurtre d'un policier à Avignon au début du mois de mai nous rappelle combien ce métier est devenu dangereux.

Les statistiques varient mais, chaque jour, ce sont plusieurs dizaines de policiers nationaux, municipaux ou de gendarmes qui sont agressés lors de leurs missions de protection.

On ne reviendra pas ici sur les causes de ces agressions, sinon pour rappeler l'incroyable laxisme d'une grande partie de la justice française. Dans ce contexte, les policiers en mission ne doivent compter que sur eux, leurs collègues, leur matériel et leur entraînement. Ils s'entraînent pour nous défendre !

La police du Pontet est dotée depuis un an d'une nouvelle arme : le célèbre Taser, de son nom exact "pistolet à impulsions électriques". Cette arme classée en catégorie B, à la létalité réduite, est un moyen de défense

intermédiaire, pour des situations complexes où un individu pourra être maîtrisé sans aller jusqu'à l'emploi d'une arme à feu. Ayant un effet très dissuasif, le modèle Taser X2 détenu par nos policiers municipaux contient deux cartouches permettant d'atteindre une personne à plusieurs mètres, mais également un mode «contact» qui permettra d'agir directement sur le délinquant.

Une telle arme exige naturellement un entraînement que les policiers municipaux ont suivi durant 18 heures en ce début

d'année. A son issue, ils ont tous reçu la validation permettant l'emploi du Taser. Mais l'entraînement ne se limite pas à cette arme. Tout au long de l'année, les policiers municipaux se perfectionnent dans divers domaines tels que l'entraînement au tir pour le GLOCK 17, l'entraînement à l'emploi des diffuseurs de gaz lacrymogène, du Flashball, du Tonfa ou du bâton télescopique de défense mais également aux gestes et techniques de protection et d'intervention.

Ces acquis leur permettent d'agir en sécurité sur les interventions les plus sensibles, en veillant au respect strict de la réglementation et pour la sécurité de tous.



81



C'est le nombre d'individus interpellés par les policiers municipaux sur les quatre premiers mois de l'année.

Un chiffre qui double par rapport à 2020 période durant laquelle le confinement avait été très strict et très suivi. De son côté, la gendarmerie nationale ne communique pas de chiffres de la délinquance en période pré-électorale.

LE COLLÈGE JULES VERNE SIGNE UN PARTENARIAT PLUS LONG AVEC LE CLSPD

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention et de la Délinquance (CLSPD) travaille à une action en synergie des établissements scolaires, des communes, des instances de l'Etat. Un des buts est de détecter les jeunes dont le comportement peut donner de l'inquiétude : absentéisme très important et non motivé, passage en conseils de discipline, exclusions temporaires... Tout comportement répréhensible ne pouvant être traité sur le plan éducatif peut être porté à la connaissance du CLSPD par le chef d'établissement

De même, un accompagnement d'un jeune victime de violences peut être mis en place en accord avec la famille. C'est dans ce cadre que, lors du dernier conseil municipal, la commune a renouvelé son partenariat avec le Collège Jules Verne pour une durée de trois années. Jusqu'à présent, cette convention n'était passée que pour un an.



LOGEMENT, comment ça marche ?

COMMENT FORMULER SA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Vous devez faire une demande de logement social directement sur la plateforme internet.

Pour cela rendez-vous sur le portail public :
www.demandelogement-social.gouv.fr

Une fois cette formalité accomplie, vous recevrez un numéro unique départemental d'enregistrement (NUD). Puis contactez le service logement pour communiquer ce numéro unique afin d'enregistrer et constituer votre dossier de candidature.

VILLE DU PONTET GUICHET ENREGISTREUR

En quête d'un logement social sur Le Pontet ? Contactez le service Logement au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

L'ÉQUIPE : Opérationnel depuis un an, ce nouveau service, placé sous la responsabilité de **Karine GANGLOFF**, Adjointe déléguée des Affaires Sociales et Vice-Présidente du CCAS, est composé d'un chargé de mission Habitat et Logement et d'une assistante de gestion.

Pour les contacter ou pour prendre rendez-vous :
Téléphone 04 90 03 99 00
Courriel : logement@mairie-lepontet.fr

ACTION LOGEMENT PROPOSE DE NOUVEAUX SERVICES

Action Logement est seul en France à proposer un dispositif qui réserve un logement aux salariés du secteur privé dont l'employeur cotise au « 1% logement ». Elle offre désormais des aides pour financer les travaux tendant à adapter le logement au vieillissement et à la dépendance, par une subvention de 5.000 euros maximum, à rénover les logements des propriétaires occupants et bailleurs, par une subvention jusqu'à 20.000 euros pour les travaux de rénovation énergétique ou par un prêt complémentaire à taux préférentiel.

Pour tout renseignement :
depuis le site internet www.actionlogement.fr
Téléphone : 09 70 83 08 31 - Agence d'Avignon :
3, rue Martin Luther King 84054 AVIGNON Cedex1

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Tout occupant peut saisir le maire pour user de son autorité à travers ses pouvoirs de police en matière de salubrité des habitations et dépendances, alimentation en eau, évacuation, traitement, élimination et utilisation des eaux usées et des déchets. Sur son ordre, le service logement a pour mission de contrôler l'application du Règlement Sanitaire Département (RSD) en matière d'insalubrité et de bon fonctionnement des installations. Procédure à suivre - contacter la mairie.

LOGEMENT SOCIAL :

UN DISPOSITIF AVANTAGEUX POUR LES PROPRIÉTAIRES

La loi contraint les municipalités à ce que 25 % des logements de la commune soient des logements sociaux. Au 1^{er} janvier 2021, le taux de logements sociaux du Pontet est de 19,43%. La Ville du Pontet souhaite donc inciter les bailleurs privés à conventionner avec l'Etat leurs logements mis en location pour les classer en logement social. Dans ce but, le Conseil Municipal a mis en place un dispositif incitatif en faveur des bailleurs privés - personnes physiques ou morales - de la commune, sous forme d'une prime versée pour tout conventionnement avec l'Etat.

Pour tout renseignement : contacter 04 90 03 99 00 ou 04 90 31 66 31

NOTRE MÉMOIRE, Honneur à Jean-Marie Sicard

Président de l'association des anciens combattants FNACA, Jean-Marie Sicard est une des belles figures de notre ville. Il a combattu en première ligne pour la France. Portrait.

Né le 18 septembre 1937 au Pontet, en face du lac, Jean-Marie Sicard est appelé au service militaire en novembre 1957. Il est affecté à Fréjus au « camp d'instruction des troupes coloniales » où il passera quatre mois.

En 1958, les troupes coloniales deviennent « troupes de marine », c'est donc avec le 4ème régiment infanterie de marine, qu'il est envoyé en Algérie à Djidjelli où il reçoit une instruction en maître-chien pour servir d'éclaireur de pointe. Il participe alors à des opérations contre les fellaghas, associé tour à tour à la Légion, les paras ou les commandos de chasse...

Lors d'une de ces grandes opérations, dans le Constantinois, Jean-Marie Sicard parvient à éviter le pire à ses camarades. En arrivant au sommet d'une montagne, son chien part

comme une flèche vers des buissons où sont planqués des rebelles. Aussitôt une fusillade se déclenche, Jean-Marie Sicard n'a que le temps de riposter tout en alertant la compagnie qui suit à quelques pas derrière lui. Ce combat lui a valu une citation qui comprend la valeur militaire avec l'étoile de bronze. Il a été également proposé pour la médaille militaire, reçue le 29 octobre 2020. Ces distinctions récompensent un passé de vrai combattant. Elles rejaillissent sur tous les adhérents de l'association, qui sont très fiers de leur camarade.



LES DÉCORATIONS MILITAIRES

Médaille militaire, Croix de la valeur militaire avec étoile, Croix du combattant, médaille de la reconnaissance de la nation, commémoration d'Algérie, médaille de l'Afrique du Nord



Commémoration du 8 mai 1945

INFOS TRAVAUX :

Renouvellement du réseau d'eau potable Avenue Pasteur



Depuis le début du mois de mai, le Syndicat Rhône Ventoux a entrepris d'importants travaux de renouvellement du réseau d'eau potable avenue Louis Pasteur sur un tronçon situé entre le carrefour de l'avenue Charles de Gaulle et celui de l'avenue Alphonse Daudet. La fin des travaux est prévue pour septembre-octobre.

Le chantier implique des mesures de circulation spécifiques déclinées en cinq phases. La phase 5 prévoit un sens unique de circulation. Un cheminement pour les piétons sera mis en place et l'accès aux riverains, aux véhicules de secours et de service sera maintenu.

La continuité de l'alimentation en eau sera assurée en dehors des interventions nécessaires pour mettre en service les nouvelles canalisations. Avant chacune de ces coupures, le délégataire du Syndicat Rhône Ventoux, la société Suez, informera tous les usagers concernés.

Au sujet de la remise en conformité des branchements, ceux faisant l'objet d'un abonnement seront réalisés aux frais du syndicat Rhône Ventoux :

- Soit le compteur est actuellement placé dans un regard en limite de domaine public et il restera installé à cet endroit,
- Soit le compteur est actuellement placé à l'intérieur de votre logement et il sera installé sur le domaine public en limite du domaine privé.

Dans l'éventualité où un usager souhaiterait une implantation différente, il lui appartiendra d'effectuer, à ses frais, les travaux de raccordement de ses installations au branchement neuf dans un délai d'un mois à compter de sa mise en service.

Par ailleurs, il est rappelé que l'éventuel déplacement ou remplacement du réducteur de pression, faisant partie d'une installation privée, reste à la charge du propriétaire.

**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT
COMPLÉMENTAIRE,**

ON PEUT CONTACTER :

*Monsieur Grau de l'entreprise SOGEA
au 04.90.67.93.20*

*Monsieur Fabien Guilloux du Cabinet TRAMOY
au 04.90.08.98.34.*

Courriel : contact@rhone-ventoux.fr

800 000 EUROS : pour les associations pontétiennes en 2021

Que serait une ville sans associations ? Rien, ou peu de choses. C'est le nombre d'associations, leur dynamisme, la force de l'engagement de ses bénévoles et dirigeants, qui font qu'une ville vit et s'épanouit.

Le Pontet a la chance de pouvoir compter sur de nombreuses associations sportives, culturelles, d'entraide, etc. Elles sont précieuses et c'est pour cela que, chaque année, la municipalité s'engage auprès de soixante d'entre-elles.



MONTANTS SUBVENTIONS VERSEES POUR 2021 AUX ASSOCIATIONS

AVENIR ST LOUISIEN	37 000 €
USP ATHLETISME	53 000€
AVENANT	2 748 €
USAP BASKET.....	222 400 €
AVENANT	4 357 €
USP KUNG FU	21 000 €
USP NATATION.....	28 800 €
AVENANT	1 223 €
USAP 84 RUGBY	139 300 €
AVENANT	3 909 €
USP TENNIS.....	76 550 €
AVENANT	7 548 €
USP VOLLEY	40 000 €
US LE PONTET GRAND AVIGNON84 FOOT.	9 453 €
USP JUDO	11 241 €
AC LE PONTET VEDENE FOOT.....	70 600 €

TOTAL 729 129 €*

* Les 70 000 euros restant se répartissent sur les 45 autres structures qui maillent le tissu associatif, à savoir les associations culturelles, patriotiques, de solidarité...

A VOS AGENDAS

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

Gymnase de Fargues



Accessibilité handicapés

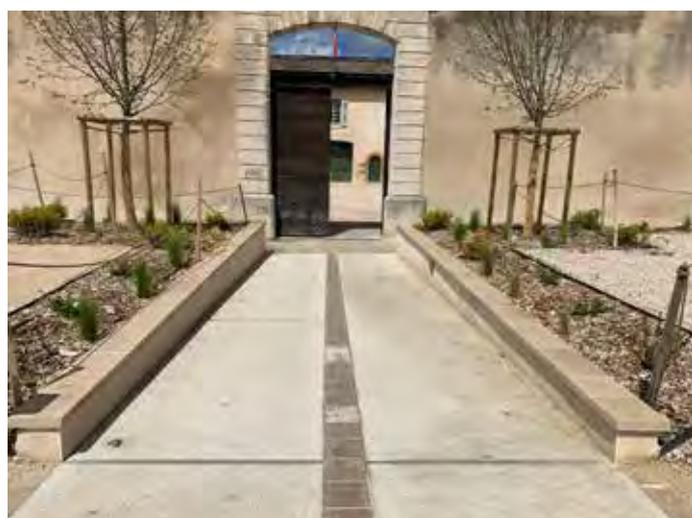
DE NOUVEAUX SITES ÉQUIPÉS EN 2021

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), en français clair l'agenda de prévision des travaux qui permettront aux personnes handicapées de se rendre sur tous les sites communaux du Pontet, avance bien, selon le rythme prévu. Ce dossier laissé quasi à l'abandon avant 2014 est désormais suivi personnellement par le maire.

35 sites ont déjà été ou sont à équiper dans les années à venir pour une moyenne annuelle de 100 000 euros.

En 2021, seront concernés les établissements suivants :

- ✓ Complexe de Fargues
- ✓ École maternelle Pasteur
- ✓ École Marie Curie
- ✓ Gymnases : Cassagne, Fargues, Gravière, Boulodrome
- ✓ Centre médico-scolaire



MOUSTIQUES :

avec l'été, la mairie augmente le nombre de pièges

La durée de vie d'un moustique est brève, d'une semaine à quelques-unes selon l'espèce. Durant ce laps de temps, les femelles peuvent pondre de 500 à 2 000 œufs qui, après 48 heures à la surface d'une eau, deviendront des larves.

Au Pontet, les abords du lac sont évidemment leur lieu de prédilection. C'est la raison pour laquelle, depuis l'été 2020, cinq bornes anti-moustiques y ont été réparties tout autour.

Quatre autres l'ont été en centre-ville. En 2021, neuf nouvelles bornes seront installées, dont quatre dans le parc de la mairie.

Ces bornes sont des pièges qui émettent de manière saccadée une très faible émission de gaz carbonique, reproduisant ainsi la respiration humaine. Le procédé attire les moustiques qui s'engouffrent dans un sac dont ils ne peuvent plus sortir et où ils meurent desséchés.



ET VOUS ?

Chaque Pontétien peut aider à cette lutte contre les moustiques grâce à quelques gestes faciles.

- 1 ✓ *Éliminer les endroits où de l'eau peut stagner : déchets verts, pneu usagé, encombrant...*
- 2 ✓ *Vider les récipients contenant de l'eau : arrosoir, soucoupe...*
- 3 ✓ *Vérifier le bon écoulement des gouttières.*
- 4 ✓ *Couvrir les réservoirs d'eau : bidon, citerne, piscine non utilisée...*

L'URBAN WAKE PARK

en route pour une nouvelle grande saison !

Ça ride à l'Urban Wake Park depuis maintenant 4 ans ! 4 années intensives de wakeboard durant lesquelles les riders sont venus de plus en plus nombreux (4 000 réservations en 2020, 100 abonnés dont un tiers de filles) pour s'initier, se dépasser ou simplement s'évader le temps d'un moment.

La structure sportive de l'Urban Wake Park est connue et reconnue dans le milieu. Et pour cette année 2021, c'est la zone restauration qui va s'agrandir avec l'arrivée imminente de deux nouveaux containers. De quoi préparer une belle saison estivale !



Ce nouveau projet c'est aussi :

- 2 containers de 40 pieds chacun (soit 60 m² supplémentaires) dans lesquels seront aménagés les nouvelles cuisines, un petit espace shop ainsi qu'une salle climatisée (pour la restauration mais aussi pour accueillir des groupes et des réunions) et des douches chaudes pour la saison hivernale des plus courageux (et assidus)
- 1 grande terrasse couverte pour accueillir la nouvelle zone restauration qui se situera au fond du wakepark, avec une vue imprenable sur le lac et l'activité wake
- Le développement de notre service de restauration qui se veut simple, éthique et convivial avec un service au comptoir et l'élaboration de plats cuisinés maison avec des produits le plus souvent possible locaux

Les travaux principaux seront réalisés en juin pour une ouverture officielle de la nouvelle zone début juillet.

Informations et réservation directement via le site internet : www.urban-wakepark.fr

Renseignements supplémentaires : 06 43 20 94 22



UNE NOUVELLE VIE avec Van'air

*Gladys Delage est une Pontétienne de 30 ans, maman de deux enfants.
Elle vient de créer une société de location de vans, Van'Air.*

« Au départ, Van'Air, c'est le désir de partager une passion : les grands espaces, la liberté de mouvement pour découvrir la nature. Le van, ce camping-car pas comme les autres, est un nouveau concept en plein essor. Un concept d'ailleurs adapté au contexte sanitaire.

Quoi de mieux qu'un van pour respecter les distanciations sociales, éviter les transports collectifs, les hôtels et autres sites trop fréquentés ?

Polyvalent et passe-partout, le van est un gage d'autonomie pour préparer ses repas, dormir, faire sa toilette et de liberté pour circuler, choisir son bivouac, visiter à son rythme ».

Van'Air, c'est une flotte de deux vans vw California et un vw Caddy. Des profils parmi les plus confortables et les mieux adaptés à nos routes du sud. Ils offrent des aménagements complets qui répondent parfaitement à toutes les attentes : couchages, repas, rangements, douche, toilettes, le grand confort pour un « road trip » sans souci. Que ce soit pour visiter les villes, vous dorer sur les plages, randonner en montagne ou vous rafraîchir dans les rivières, votre van répondra totalement à toutes vos envies.

Van'Air c'est aussi un partenariat avec la plate-forme « France-passion », qui invite les vans à des étapes nature, gourmandes et conviviales pour stationner gratuitement au cœur de nos régions chez nos éleveurs, fermiers, vigneron, artisans...




RENSEIGNEMENTS :

TARIFS :

- **Basse saison** : A partir de 85€ / jour
Du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/03
3 jours minimum
- **Moyenne saison** : A partir de 112€ / jour
Du 01/04 au 30/06 et du 01/09 au 31/10
3 jours minimum
- **Haute saison** : A partir de 180€ / jour
Du 01/07 au 31/08
1 semaine minimum

250 km/j - assurance incluse - vaisselle incluse

COMPRIS DANS LE PRIX : Cale de niveau, rallonge électrique, adaptateur camping - alèse/drap housse

DIVERS OPTIONS : WC chimique, conducteur sup, cabine douche / WC, douche solaire, tente de hayon, porte-vélos, forfait nettoyage, set literie, set duvets, set serviettes de bain.

VAN'AIR : 06 20 05 95 50

Vanair.fr - contact@vanair.fr

1050 Route de St Saturnin, 84130 Le Pontet

Ouvert tous les jours : 8h30 - 18h30

Dimanche : 15h-18h30

« 1, 2, 3 ... Comédie ! » revient encore cette année pour plus de fous rires et de bonne humeur ! La tension monte et le secret est bien gardé, mais sachez que nous vous réservons 3 comédies de haut vol qui ne manqueront pas de vous faire pleurer... de rire !
Abonnement 3 pièces : 25€ / places à l'unité uniquement à partir de janvier au Château de Fargues ou sur billetreduc.com - Renseignements & réservations : 04 90 03 09 20 et chateau@mairie-lepontet.fr - Organisation : service culturel

1, 2, 3 COMÉDIE



L'ARNAQUEUSE "
 de Thom trondel
 Mis en scene par E. Pontonnier
 Quand Luc, à la recherche du grand amour, rencontre Clara, love coach séductrice et un brin malhonnête, rien ne se passe comme prévu !
Château de Fargues
Salle Tinel
Vendredi 11 juin 19h
Tarif unique 10€
 Réservations au 04 90 03 09 20 et sur billetreduc.com



" LA FOLLE HISTOIRE DE FRANCE PAR TERRENCE ET MALIK "
 de Nicolas Pierre et Farhat Kerkeny,
 Mis en Scene par Boutros El Amari
 Vivez le meilleur cours d'histoire de votre vie avec le prof que vous avez toujours rêvé d'avoir et le cancre qu'on a tous connu.
Château de Fargues - Salle Tinel
Vendredi 2 juillet 19h
Tarif unique 10€
 Réservations au 04 90 03 09 20 et sur billetreduc.com

Conférence " LES TEMPLIERS "

Par Valentine et Virgile Miralles
 Château de Fargues - Salle Tinel
 Samedi 19 juin 14h30 - Entrée gratuite
 Réservation obligatoire au 04 90 32 06 63

ATELIER ARTISTIQUE SILGATO, PEINTRE EN SYNESTHESIE

L'artiste Silgatô vous propose, une expérience de peinture en musique. Durant 1h30, après une rapide présentation du phénomène de synesthésie, vous apprendrez à utiliser la musique comme vecteur de votre créativité. Le but de cette initiation est avant tout de prendre plaisir à effectuer une toile abstraite que vous emporterez chez vous et qui aura du sens pour vous. Aucune aptitude particulière en peinture n'est requise à part la sensibilité aux couleurs et à la musique.

Château de Fargues - Salle Déroutilhe
Dimanche 19 septembre 2021 à 14h15 / 30€ par personne / groupe limité à 12 participants (toiles, pinceaux, peintures fournis. Vêtements de protection à prévoir) / Réservation obligatoire au 04 90 03 09 20 ou à l'adresse suivante : chateau@mairie-lepontet.fr

Théâtre " Les rencontres artistiques " "CHEMIN DE FEMMES... LE COMBAT OUBLIÉ "

par le Pontet accueil - Château de Fargues - Salle Tinel
 Jeudi 23 & vendredi 24 septembre 2021 à 20h30 - Entrée libre et gratuite

Exposition

LES RENCONTRES ARTISTIQUES

Cette édition 2021 accueillera dix artistes différents et Monsieur Alain MINARD invité d'honneur : Bettex, Carole Albitar, Coudray, Deborah Mireille Imbert, Fanny Vincent, Granlo San - Lo Badel, Marie José Leclerc - Daniel, Meyer, Nouguier - Velasco et Rachel Djn.

Château de Fargues - Salle Déroutilhe
Exposition ouverte du mardi 25 mai au vendredi 25 juin 2021, du lundi au vendredi, de 9h à 18h - Entrée libre et gratuite



Conférence

" Les dits moyenâgeux du château de Fargues " - " LA RÉSURGENCE CELTE "

par Madame Chantal de Saint Priest d'Urgel

Notre civilisation a subi deux influences : romaine et celte. Nos ancêtres les Gaulois, Astérix et Obélix défendaient l'aspect celte contre la romanisation de la Gaule... Et même si nous ne le percevons pas facilement, l'impact celte a perduré jusqu'à nos jours. Il se manifeste dans notre vocabulaire, dans la littérature médiévale qui nous plaît tant avec Arthur et sa Table Ronde, dans la croyance qui assimile druide et magicien, dans la résurgence des thèmes féériques qui ont marqué toute cette littérature, dans des coutumes encore vivaces de nos jours.

Château de Fargues - Salle Tinel - Samedi 25 septembre 2021 à 17h
Entrée libre et gratuite

VOS RENDEZ-VOUS FESTIFS DE L'ÉTÉ

FÊTE DE LA MUSIQUE 2021

19H - 20H30

PAKALO - Le show Lorca

PLACE JOSEPH THOMAS
VILLE DU PONTET

ville-lepontet.com service festivités 04 90 31 66 01

Nuits d'été au Pontet juin 2021

FÊTE DE LA MUSIQUE
lundi 21 - 19h
place J Thomas

FEU DE LA ST JEAN
mardi 29 - 21h30
le lac

FÊTE FORAINE
du 25 au 29
place J Thomas

SPECTACLE PYROTECHNIQUE
mardi 29 - 22h
le lac

Médiévale du Pontet

10 & 11 juillet 2021

Château de Fargues

Entrée libre

04 90 31 66 01

Fête nationale

14 juillet 2021
Le Pontet

Bal - Orchestre variété

19h30

Place Joseph Thomas

entrée libre

Sur les berges du lac

15 août 2021

Espace Edouard Grégoire
Le Pontet

De 11h à 18h
Jeux d'eau sur structures gonflables

19h Soirée musicale

21h30 Spectacle chromatique

Restauration sur place

Entrée gratuite

Conférences "CONNAISSANCE DU MONDE"

Les conférenciers de « Connaissance du Monde » reviennent pour vous emmener découvrir de nouveaux paysages ! Le lac Baïkal, la Croatie, la Terre sainte, le Canada, Compostelle, Bali et le Danemark se dévoileront sous vos yeux pour cette saison 2021/2022 !

Château de Fargues - Salle Tinel - Séances à 14h & 18h - Abonnement 7 séances : 35€ - Tarif normal : 8€ - Tarif réduit : 6,50€

Exposition Artistique

"EVASION"

par Silgato, peintre en synesthesie et Philippe Lonzi, sculpteur sur acier

Château de Fargues - Salle Déroudilhe

Du 15 septembre au 15 octobre 2021

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 18h

Entrée libre et gratuite.

Ouverture exceptionnelles les dimanche 19 septembre et 03 octobre de 14h à 18h



LE POINT DE VUE DES minorités

AVERTISSEMENT ! Ces tribunes de l'opposition sont publiées conformément à l'article 26 du règlement intérieur du Conseil municipal. En aucun cas, la municipalité du Pontet ne saurait être tenue responsable du contenu, de l'orthographe et de la syntaxe de ces textes.

Chères Pontétiennes,
Chers Pontétiens,

Bientôt la commune du Pontet va ouvrir ses bureaux de vote et permettre à chaque citoyen de participer activement à notre démocratie.

Des fonctionnaires et des élus seront présents pour que toutes ces opérations de vote se déroulent dans les meilleures conditions sanitaires possibles malgré la menace du virus qui plane toujours.

L'avenir de notre département de Vaucluse et de notre Région Sud dépend de ces élections. Les enjeux sont majeurs et les compétences nombreuses.

Pour le département : L'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté, les collèges, la voirie, la Culture, l'équipement des zones rurales, etc...

Pour la Région : les lycées, le développement économique, la gestion des fonds européens, les transports, la formation professionnelle, l'apprentissage et l'alternance, l'aménagement du territoire, l'environnement, etc...

Au-delà des choix politiques de chacun, il est indispensable qu'un maximum d'entre nous aille voter.

Malgré la COVID19, malgré les contraintes des mesures sanitaires, malgré le ras-le-bol des politiciens, malgré le sentiment d'inutilité d'aller voter, malgré tout cela et bien d'autres raisons : ne laissons pas les autres décider de notre avenir. Au Pontet comme ailleurs, comme disait Coluche : « ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison ! »

Nathalie SEGUIN
Zohra LOUNI
Jean-Luc CORTIAL
Jean-Firmin BARDISA
Groupe « Unis et engagés pour le Pontet »
www.facebook.com/UnisetEngagespourLePontet
(Rédigé le 06 mai 2021)

Dans le cadre d'un classement opéré par « Villes et Villages où il fait bon vivre », le Pontet se situe en 1^{ère} position parmi les communes de 10 000 à 20 000 habitants de notre département. En tant que Pontétiens, élus de notre commune, nous nous réjouissons de cette 1^{ère} place.

Notre ville recèle un certain nombre d'atouts : proximité des grands axes de circulation autoroute et gare TGV, pour l'instant pas de désertification médicale, forte présence de centres commerciaux et services. Les équipements sportifs et culturels existent également et les associations contribuent à la vie de notre ville. Donc a priori notre classement est mérité.

Et pourtant... Combien de Pontétiens nous font part de leurs regrets de voir le centre-ville inexistant, un état fortement dégradé des rues et des gymnases, piscine ou établissements scolaires, une absence d'animations.

Depuis 20 ans, l'absence d'investissements sur la commune a entraîné une forte dégradation de notre patrimoine ; l'absence de politique urbaine cohérente a généré une urbanisation anarchique et la disparition progressive d'un cœur de ville. Aucun lieu de convivialité n'a résisté au

marasme de cette politique du cas par cas.

Une réflexion en profondeur doit être conduite pour anticiper les changements de nos sociétés et de notre ville. Le « tout en périphérie » correspond-il aux évolutions prévisibles dont la crise sanitaire nous a livré quelques enseignements ? Le « tout voiture » est-il adapté aux nouveaux modes de déplacement envisagés dans le cadre d'une politique environnementale impérieuse ?

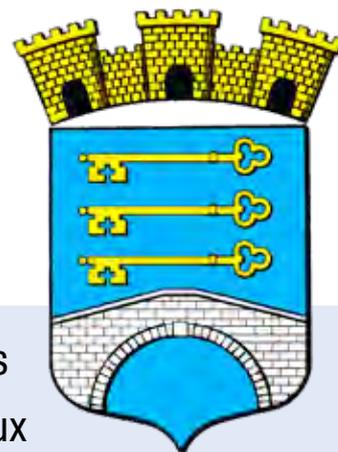
L'urbanisation est un élément majeur pour tisser du lien social. Elle nécessite une volonté forte et une capacité d'anticipation réelle.

Nous attendons de la municipalité une prise en compte urgente de ces enjeux afin d'éviter que notre ville se transforme en véritable banlieue avec ses difficultés sociales, économiques, de santé.

Il y a urgence à mettre en œuvre de vraies politiques publiques indispensables à la cohésion sociale et au renforcement de l'attractivité de notre commune.

Caroline GRELET JOLY/ Stéphane LALE

Le point de vue de la MAJORITÉ



Les 20 et 27 juin se tiendront les élections départementales et régionales. Ces élections sont très importantes. Ces deux collectivités ont de nombreuses responsabilités qui impactent au quotidien la vie de chacun. Chaque Pontétien à un moment paye des taxes à la Région ou au Département, fréquente un lieu qui en dépend, bénéficie d'une aide ou d'un service de l'une ou de l'autre. Dans ce contexte, dire ou penser que "voter ne sert à rien" n'est pas une bonne chose et, surtout, se révèle complètement faux.

Par ailleurs, l'Union européenne ayant confisqué à son profit la majeure partie de la fabrication des lois, voter lors d'élections locales, Région ou Département, fait encore partie des moyens concrets de s'exprimer de chaque Français et donc d'agir sur le réel.

La République ne fonctionne que si le peuple s'exprime et, en démocratie, c'est la majorité qui l'emporte. En conséquence, laisser entendre comme le fait M. Bardisa dans sa tribune que ce peut être la minorité qui a raison n'est pas correct. Il y a un côté factieux, non-républicain, profondément anti-démocratique, à dire cela. Un grand humoriste comme Coluche pouvait se le permettre. Pas un élu. Car il y a un temps pour rire et un temps pour le sérieux et l'important.

L'important est de faire vivre notre démocratie, de voter pour exprimer ce que l'on pense, ce que l'on ressent. Chaque voix compte. Chaque voix est une parcelle de la volonté du peuple français.

Les 20 et 27 juin, votez, faites voter.

●●● NAISSANCES ●●●

- PETITJEAN Liam • CHAHDAOUI OUBASSOU Jannat • PUECH Néva • MANSORI Ines • MANSORI Ilyes • GHALAS Jennah • JAOUEN PAPIN Clémence • HELOUANI Jahyd • BENOIT Shanna • AL YOUSUF Tomas • LEMGAMAR Jana • AOUATI AOUINI Kays • BENTEKOUK Imrân • JABRI Riyad Adda • DERRAZ Manel • IVANOFF Noah • BELLORIN PEREZ Gabriel • ROUDESLY Giulian • JOUINEAU Nahil • EL KALAI Safwan • RZINI Inayah • BOUSRAOU Jana • CARRETTE Emnah • LOZANO Lise Norah • MACIP Thiago • MESMAR Samara • TAOUROU Zaïneb • ROUX Keren • EL BOUJADDAINI Assya • BENALLA Ayoub • VILLARD Mahé Ulysse • H'NAINI Inaya Mahrzya • MOUTMIHI Ghita • LEMAITRE Léa • NICOLAS Lise • LAHJIOUJ Souheyl • GUIZIRIAN Lou •

●●● MARIAGES ●●●

- YANG Thomas & Tchi-Yeng VANG Marilyne • RADOUAN Hamid & MOKHLIS Siham • ES SARD Benaïssa & EL HADIDI Hakima • HALAT Baris & MENGELLE Caanan • GONZALEZ Tony & MOROT Charlène • GUERFALI Jonathan / Yvon & MEISSONNIER Marion • BACTAVATCHALANE Honoré / Suresh & ESTRANGIN Florence •

DÉCÈS

- SÉRAFINI Yvonne, vve MOULIN • BONOT Antoinette, vve ROUX • BRÈS Jacqueline, vve BOYER • DEDDOUCHE Tahar • DOMINEZ Claudine, épouse GANGLOFF • JOUBERT Paul • VIGNES Claude • GARCIA - GRANGE Maria vve ANRES • BOYER Lucien • KIRSCH Thérèse, vve DUCERVEAU • VERDOIS Ginette vve TRACHSEL • WAGENHEIM Roland • FONTAINE Jocelyne, vve CHAUVIN • BARIAL Françoise, vve AUBERT • BRITES Manuel • CHENAF Abderrahmane • DOMENECH Claudia vve AGU • BIGOUROUX Francis • MOUNITZ Patrick • MICHE Charles • MARCHI Eugène • MACHET Aldo, • RIEGEL Marie, Monique vve BELLO • MATHIAS Roger • FIORANI Carlo • GUIRAUD Roberte • PRUVOT Alban • PAULEAU Marie, Jeanne • PALERMINI Anna, vve MARIANI •

NUMÉROS UTILES AU PONTET

- **POLICE MUNICIPALE** 04 90 31 66 22
- **MAIRIE DU PONTET** 04 90 31 66 01
- **CCAS** 04 90 03 99 00
- **DECHETTERIE DU SIDOMRA** 649 avenue de Vidier - 84270 Vedène • Tél. : 04 90 31 57 40

NUMÉROS UTILES SANTÉ AU PONTET

SAMU : 15 **POMPIERS : 18**
POLICE - GENDARMERIE : 17
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112
CENTRE ANTI-POISON : 04 91 75 25 25
PHARMACIES DE GARDE : 3237

AMBULANCES

Le Pontet Ambulances
 21 avenue Charles de Gaulle
04 90 03 10 86
 ou **04 90 32 14 88**

SOS MEDECINS

Visites à domicile 24 h / 24
 Consultations du lundi au vendredi de 18 h à 22 h, week-end et jours fériés de 9 h à 22 h
 Maison Médicale du Pontet - Boulevard Rose des Vents
04 90 82 65 00

INFIRMIERS

Tour de garde des infirmiers - Les gardes s'entendent de la veille 20h au lendemain matin 8h

JUIN 2021

Dimanche 6	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Dimanche 13	Cabinet GUTIER-REZ Aurore et SOW Coumba	06 58 06 18 79
Dimanche 20	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Dimanche 27	LEMAITRE Delphine	04 90 31 13 06

JUILLET 2021

Dimanche 4	Cabinet le Jade	04 90 89 87 87
Dimanche 11	TESIO Stéphane	06 22 30 36 89
Mercredi 14	METURA Ghislaine	04 90 31 39 59
Dimanche 18	METURA Ghislaine	04 90 31 39 59
Dimanche 25	ADIER Nathalie	04 90 31 06 43

AOUT 2021

Dimanche 1	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Dimanche 8	BRUNEL LEGNANI Laurence	04 90 31 11 73
Dimanche 15	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Dimanche 22	BOUGUERRA Malika	06 19 10 08 13
Dimanche 29	Cabinet le Jade	04 90 89 87 87

SEPTEMBRE 2021

Dimanche 5	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06
Dimanche 12	GUILHOU Franck	04 90 31 28 25
Dimanche 19	BOUGUERRA Malika	06 19 10 08 13
Dimanche 26	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73



Mobilise toi pour les séniors !

TU AS ENTRE 15 ET 18 ANS

Prépare ton projet

Il sera présenté à un jury

**& GAGNE TON CODE DE
LA ROUTE**

**RETRAIT DES DOSSIERS
DU 15 JUIN AU 15 JUILLET**

Espace Ressources - BIJ / Point Cyb

1 av. Pasteur - 84130 LE PONTET // 04 90 03 09 50

REMISE DES PRIX LE 11 SEPT. AU FORUM DES ASSOC.

MAIRIE DU PONTET - www.ville-lepontet.fr



DAILY PROMOTION

DES OFFRES POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

DAILY BENNE + COFFRE

140 CH, TOUT ÉQUIPÉ

355€ HT / MOIS⁽¹⁾

3 ANS D'ENTRETIEN INCLUS⁽²⁾



**IVECO DAILY.
CHANGEZ DE PERSPECTIVES.**

CHABAS LE PONTET | **04 90 32 90 79** | **IVECO**
Véhicules industriels & utilitaires | www.chabas-vehicules.fr | Votre partenaire pour un transport durable

(1) (2) Selon conditions consultables en concessions.

PLACE À VOUS !



VOTRE CENTRE VOUS ACCUEILLE



EN VOITURE
Parking gratuit



EN BUS
Lignes C2, 8 et 12



ÉCOMOBILITÉ
Bornes recharge électrique

C.CIAL AUSHOPPING AVIGNON NORD

Auchan LE PONTET

RENDEZ-VOUS SUR AUSHOPPING.COM [CAVIGNONNORD](https://www.facebook.com/CAVIGNONNORD)

Le programme de fidélité en + sur l'app⁺ McDonald's



1€ = 1pt Des avantages dès 15 points

- | | |
|------------------|--------|
| 15 points | ou ou |
| 30 points | ou ou |
| 45 points | ou ou |
| 60 points | |
| 75 points | |

Téléchargez l'App

Le Pontet Avignon Nord - Réalpanier - L'Oseraie RN7

LE PONTET CAVAVIN[®]

la passion du conseil



43, rue Jean Gassier - ZC de Realpanier - Le Pontet
06 18 29 25 99

sur le pontet communication - crédit photo : Frédéric Stéard